Audition de M. Maurice LEROY

TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 06/06/2011

Saisine liée : BILAN ET PERSPECTIVES DU PNRU

Dans le cadre de la préparation d'un avis intitulé : "Bilan et perspectives du programme national de renouvellement urbain (action de l'ANRU)", le CESE s'est entretenu avec M. **Maurice LEROY**, Ministre de la Ville.

Le CESE : Comment renforcer l'effort en faveur du volet humain de la politique de la ville et comment mieux articuler celle ci avec le PNRU, centré surtout sur la rénovation du bati ?

"Mon maître mot est de faire en sorte que l'on conjugue l'urbain et l'humain. L'urbain, cela marche, c'est le PNRU, qui est un vrai succès. Il faut maintenant que l'on améliore les actions sur l'humain, et donc faire en sorte que l'on conjugue bien et mieux les actions entre l'humain et l'urbain. (…) François Fillon a proposé au conseil interministériel des villes du 18 février 2011 qu'il y ait 33 contrats urbains de cohésion sociale où l'on expérimente sur l'emploi, sur l'éducation, sur la sécurité. Nous tirerons les leçons de toutes ces expérimentations et cela permettra de revoir la géographie prioritaire de la politique de la ville."

Le CESE : Où en êtes vous de votre réflexion sur le PNRU II ?

"Mes propres réflexions, qui se nourriront des travaux du CESE, me portent à dire qu'il faut faciliter la mixité sociale dans les programmes, l'accession sociale à la propriété – parfois même à la propriété privée– , mais aussi toute la rénovation urbaine, et tirer les leçons de toute l'expérience passée. Faire en sorte que l'on intervienne bien en amont dans la concertation avec les habitants, que l'on revivifie la démocratie participative de l'ensemble de ces quartiers… Ce sont des premières pistes d'orientations pour le PNRU II. On voit que, sur les 485 quartiers actuels du PNRU, environ la moitié devrait bénéficier d'un PNRU II. En outre, je procède surtout à de nombreuses concertations avec l'ensemble des associations, des élus, des maires, des communautés d'agglomération ou des communautés de communes. (…) On doit avoir une politique globale et cohérente à l'échelle des agglomérations, des communautés de communes, qui sont un fait nouveau en France. »

© - copyright CESE - Mai 2024